



Commune:
LAMAZIERE-BASSE

Site inscrit par
Arrêté ministériel du:
6 novembre 1946

Superficie: **43 ha**

Situation:
11 km à l'ouest de Neuvic,
16 km à l'est d'Egletons



COMPOSANTES DU SITE

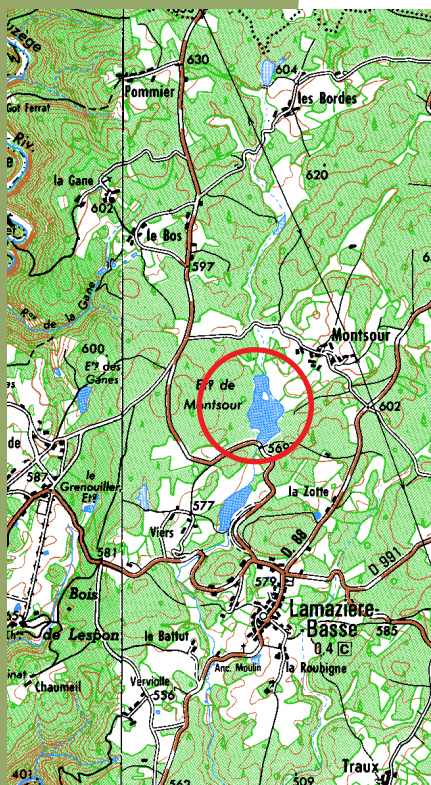
Localisé au nord du bourg de Lamazière et au pied du petit village de Montsour, le site englobe un étang ainsi que ses rives boisées et des terres agricoles formant ensemble un paysage pittoresque, où l'eau et la végétation se côtoient harmonieusement.

L'étang d'une superficie d'environ 11ha a été aménagé sur la vallée du ruisseau « du Battut ». Orienté nord-sud, il a une forme générale oblongue assez classique mais qui trouve son originalité dans deux avancées de terres boisées nettement perceptibles de la digue. Le resserrement des rives crée deux anses où l'eau affleure délicatement sur des berges peu pentues aux allures de plage. Ainsi, même s'il est facilement visible depuis la route qui emprunte la chaussée, l'étang se dévoile de manière plus subtile et plus intime au fil des sentiers de rive qui le bordent dans sa moitié sud. Le relief doucement vallonné des environs façonne un paysage aux ondulations douces. La proximité de collines et de lisières boisées donne l'impression d'un écrin.

En rive ouest, des bois de résineux rejoignent le bord de l'eau : sous-bois sombre et miroir d'eau y façonnent d'intéressants jeux de clair-obscur.

Par contraste, sur la rive opposée, les pentes situées au pied du village de Montsour sont de grandes prairies.

Comme en atteste le cadastre ancien et la carte de Cassini, l'étang de Montsour existait déjà au XVIIIème siècle. De statut privé, il est actuellement loué par la commune. Au moment de la protection du site, il existait un embarcadère, mentionné dans le rapport et un abri en bois, dont on peut observer les vestiges en rive ouest, tous deux nommés « la pergola ».

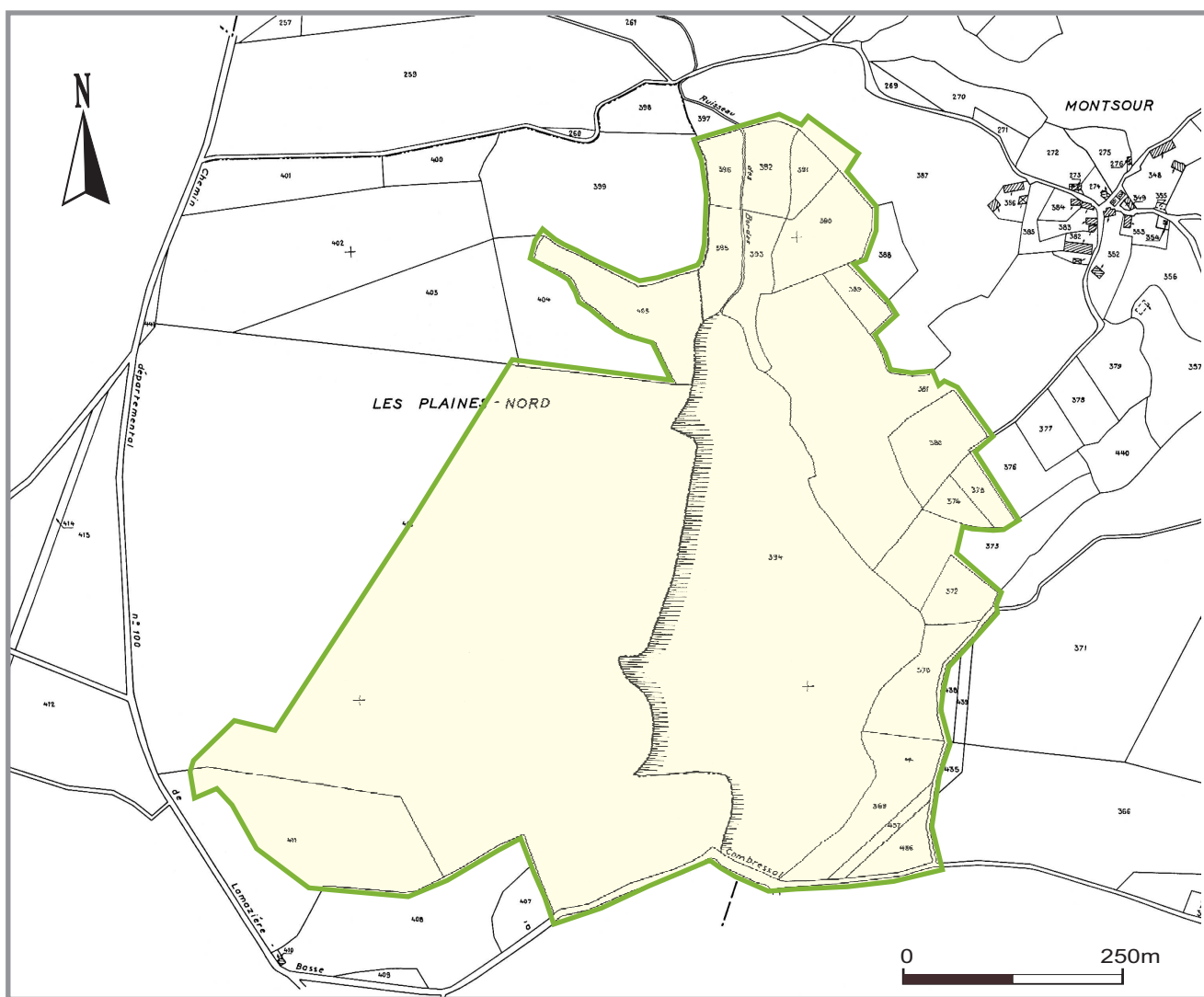


ÉVOLUTION

Le rapport de 1946 mentionnait la présence d'un embarcadère rustique qui n'existe plus. On peut y lire « pendant la belle saison, canoteurs et nageurs viennent sur les rives fraîches mais un peu sévères de ce petit étang déjà très fréquenté. » De nos jours, la baignade est interdite, les embarcations peu nombreuses. La pêche est toujours pratiquée.

ORIENTATIONS DE GESTION

La petite construction qui se dresse au bord de l'eau en rive ouest, bien visible depuis la chaussée, est en très mauvais état. Participant à la singularité des lieux elle mériterait d'être restaurée (au même titre que l'embarcadère disparu). Une extension du périmètre, d'une part jusqu'à la route située au nord - de manière à englober l'ensemble de la prairie qui forme le premier plan de l'étang - et d'autre part à la partie aval (ruisseau, étang de Viers) conforterait le site. Dans une moindre mesure, le périmètre pourrait être porté jusqu'au village de Montsour de manière à porter une attention particulière à d'éventuelles constructions bâties en toile de fond du site. Un circuit de découverte des étangs serait approprié.



Périmètre du site